

Droits sectoriels de la Régulation

Cours du semestre de printemps 2017

Marie-Anne Frison-Roche

Professeur des Universités, Sciences Po (Paris)

mafr@mafr.fr

www.mafr.fr

Leçon n°9

L'Europe des Droits sectoriels de la Régulation

Mardi 11 avril 2017

I. ÉLÉMENTS DE BASE

II. QUESTIONS OUVERTES

III. UN CAS

I. ÉLÉMENTS DE BASE

A. L'ABSENCE D'UNE EUROPE DE DROITS SECTORIELS DE LA RÉGULATION

1. Contrairement aux États-Unis

- Les États-Unis sont une structure fédérale

I. ÉLÉMENTS DE BASE

A. L'ABSENCE D'UNE EUROPE DE DROITS SECTORIELS DE LA RÉGULATION

2. Les raisons de l'absence d'une Europe de Droits sectoriels de la Régulation

- Nature politique de la Régulation ?

I. ÉLÉMENTS DE BASE

A. L'ABSENCE D'UNE EUROPE DE DROITS SECTORIELS DE LA RÉGULATION

3. Permanence ou non des raisons de l'absence d'une Europe de Droits sectoriels de la Régulation

I. ÉLÉMENTS DE BASE

B. LA CONSTRUCTION D'UNE EUROPE DE RÉGULATION BANCAIRE ET FINANCIÈRE

1. L'Europe de l'Union Bancaire

I. ÉLÉMENTS DE BASE

B. LA CONSTRUCTION D'UNE EUROPE DE RÉGULATION BANCAIRE ET FINANCIÈRE

2. L'Europe de l'Union des marchés de capitaux

II. QUESTIONS OUVERTES



1. Conséquences juridiques sur la Régulation européenne d'une Europe construite sur la zone Euro

II. QUESTIONS OUVERTES



2. Si la Finance est le sous-jacent de tout, une régulation européenne financière n'est-elle pas une régulation globale ?

II. QUESTIONS OUVERTES

3. La monnaie demeure-t-elle « souveraine » ?

Les textes en préparation

- Deux **nouveaux textes** favorisant la titrisation
- La **révision** du Règlement *Prospectus (III)*
L'**extension de l'application** de Solvabilité II aux projets d'infrastructure
- Deux **concertations** entre États-membres :
 - Sur les obligations garanties
 - Sur le capital-risque et les fonds
- Un **appel à contributions** sur l'effet de l'ensemble des réformes financières en cours

Ce qui est fixe et clair, c'est le but.

III. ÉTUDE D'UN CAS

Le « plan d'action » de l'Union européenne pour « l'Union des marchés de capitaux »



Si vous n'avez pas assez bien compris...

<https://youtu.be/RvvGsM3tN7A>

III. ÉTUDE D'UN CAS



- Constat de la « dépendance » des entreprises vis-à-vis des **banques nationales**
- Volonté de lutter contre deux étroitesse : diversifier les sources de financement et déssegmenter les marchés du financement
- Activer l'économie marchande non par le seul commerce mais par le financement des entreprises (innovation et emploi)
- Les marchés financiers ne le font pas pour les petites entreprises et/ou innovantes
 - car ces entreprises n'y vont pas
 - car les marchés financiers sont segmentés

Ces présupposés sont-ils exacts ?

III. ÉTUDE D'UN CAS

COMMENT S'ARTICULE L'ESPRIT DE L'UNION BANCAIRE ET L'ESPRIT DE L'UNION DES MARCHÉS DE CAPITAUX ?

L'Union bancaire est construite sur la régulation du risque systémique.

L'Union des marchés de capitaux est construite sur le dynamisme concurrentiel.

Est-ce articulable ?